

Département

DU LOIRET

Arrondissement  
DE MONTARGIS

Canton  
de COURTENAY

Procès-verbal

du conseil municipal

de la commune de PERS-en-Gâtinais

Séance du lundi 27 avril 2026

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au CM : 11

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Date de convocation : 17/04/2026

Date d'affichage : 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le **vingt-sept avril à 18 heures et 30 minutes**, les membres du Conseil municipal de la commune de Pers-en-Gâtinais, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte par **M CHEVALIER Jean-Luc, Maire**, qui procède à l'appel des conseillers municipaux.

**Ouverture de la séance à 18h30.**

**Membres du conseil présents :**

M. BOUSSIN Serge	M. NAUDIN Pascal	M DE PONTAC Matthieu	M LECLERCQ Arnaud	M VALENTI Bruno
Mme POITOU Rolande	Mme MARIE Audrey	Mme BOLLE Joëlle	Mme ARGOUT Evangéline	

**Excusée : Mme BOUSSIN Lydie qui a donné pouvoir à M. BOUSSIN Serge**

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

**01 Désignation du secrétaire de séance**

Mme BOLLE Joëlle est désignée secrétaire de séance.

**02 Approbation des PV des réunions du 23 février 2026 et du 20 mars 2026**

- Avis du conseil municipal pour la réunion du 23 février 2026. Pas de remarques, vote à l'unanimité.
- Avis du conseil municipal pour la réunion du 20 mars 2026. Pas de remarques, vote à l'unanimité.

**03 Attribution des délégations aux adjoints**

M Chevalier annonce donner les délégations à ses adjoints sous la surveillance et la responsabilité du maire.

**M Serge BOUSSIN, premier adjoint au maire, reçoit les fonctions suivantes :**

- Gérer les voiries et les travaux sur le territoire de la commune.
- Gérer l'entretien des bâtiments communaux.
- Effectuer les états des lieux et le suivi de l'entretien de la salle polyvalente.
- Représenter la commune au conseil communautaire de la 3CBO en l'absence du Maire.
- Traiter les actes d'urbanisme en l'absence du maire et de la deuxième adjointe.

**Mme Rolande POITOU, deuxième adjointe au maire, reçoit les fonctions suivantes :**

- Gérer les actes d'urbanisme et leur suivi.
- Gérer le fleurissement de la commune.
- Effectuer les états des lieux et le suivi de l'entretien de la salle polyvalente en l'absence de M BOUSSIN.

## Les 2 adjoints reçoivent également comme étendue de la délégation :

Signer tous actes, documents administratifs et correspondances relatifs au domaine délégué,

- Suivre et instruire les dossiers relevant de ses attributions,
- Représenter la commune dans les réunions ou instances liées aux compétences déléguées.
- Assurer la suppléance du maire lorsque celui-ci est absent ou empêché conformément à la législation en vigueur.

**M Chevalier invite Mme POITOU et M BOUSSIN à venir signer l'arrêté les concernant.**

## 04 Informations du maire

L'information majeure est la réunion d'installation du conseil communautaire de la 3CBO qui s'est déroulée le jeudi 16 avril. M Patrick MOREAU, maire de Triguères a été élu président.

Le nombre de vice-président a été fixé à 6.

M Chevalier félicite Mme Evangéline ARGOUT pour son élection le jeudi 16 avril à la vice-présidence du syndicat scolaire de la Selle sur le Bied. L'accompagnant actuel arrête son activité cette semaine.

Pour le moment il est étudié comment poursuivre cet accompagnement qui est une mesure facultative.

M Boussin a assisté le 24 avril à la réunion du transport scolaire, M Dozier a été reconduit comme président.

### Réunions du 27 avril.

#### 1/ Transports scolaires :

Ce matin avec M DOZIER, président du transport scolaire et M BOUSSIN, il a été évoqué le changement de la rotation du car pour le collège de Courtenay qui passera par le chemin du vieux pont, la rue des Chemières, arrêt sur la place et retour par la rue des Chemières et le chemin du Vieux Pont.

Les agriculteurs seront informés des horaires afin d'éviter si possible de croiser le car aux horaires des passages. Dès cette semaine, l'arrêt du car pour l'école élémentaire sera aussi sur la place, jusqu'à la fin des travaux. Un arrêté est en préparation.

#### 2/ Travaux de pose des nouvelles canalisations d'eau potable :

La première tranche, rue du Menhir jusqu'à l'intersection avec la RD 146 est achevée.

La coupure d'un câble le lundi 20 avril a nécessité l'intervention d'ENEDIS. L'électricité a été rétablie à 20h00.

La seconde tranche rue de la Buissonnière, puis rue de la Sainte Rose avant le pont est en cours.

Pour la troisième tranche, du cimetière jusqu'au pont, l'arrêt des cars scolaires se fera sur la place.

M Chevalier a demandé un devis pour poser un point d'eau incendie à l'entrée du cimetière.

2 devis ont été reçus pour une bouche ou un poteau. Analyse lors de la prochaine commission travaux pour validation lors du prochain conseil municipal.

### Agenda :

**Samedi 2 mai**, concert «MIIRA», 19h00, église Saint Loup. Publicité en cours.

**Jeudi 7 mai**, premier conseil communautaire à Château-Renard, la constitution des commissions prévu à l'ordre du jour. M Chevalier prévoit de participer à moins de commissions.

**Vendredi 8 mai**, 10h15, cérémonie commémorative.

**Jeudi 21 mai**, conseil syndical de la Cléry et du Betz, élections du bureau et constitution des commissions.

**Mercredi 27 mai**, la première conférence des maires est programmée à la ruche économique de Courtenay.

**Vendredi 29 mai**, «cinéma dans mon village», 18h00 «Super Mario Galaxy» et 20h30, «Victor comme tout le monde».

**Jeudi 11 juin**, seconde réunion du conseil communautaire.

M Chevalier propose un moment convivial avec les membres du conseil actuel et de l'ancienne équipe.

Avis favorable de la majorité du conseil. Il faudra trouver une date en commun, a priori un samedi midi.

## 05 Désignation des membres des commissions communales

Le conseil accepte la proposition de M Chevalier pour fusionner la commission travaux avec celle de l'environnement/embellissement.

M Chevalier demande des personnes volontaires pour les différentes commissions communales.

### Commissions Communales réservées aux membres du conseil

Commission	Membres du C. M.	
Appels d'offres + Finances ???	M CHEVALIER Jean-Luc	Mme ARGOUT Evangéline
	M BOUSSIN Serge	Mme BOLLE Joëlle
	Mme POITOU Rolande	M de PONTAC Matthieu
Urbanisme	M CHEVALIER Jean-Luc	M BOUSSIN Serge
	Mme POITOU Rolande	Mme BOLLE Joëlle

### Commissions Communales mixtes, ouvertes aux habitants

Une information sera faite en direction des habitants pour compléter les commissions ouvertes hors conseil.

Commission	Pilote	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Sécurité routière	M. CHEVALIER Jean-Luc	M. BOUSSIN Serge	<i>M. NUNES Manoël</i>
		Mme POITOU Rolande	
		Mme Lydie BOUSSIN	
		M NAUDIN Pascal	
		M LECLERCQ Arnaud	
		M VALENTI Bruno	
Commission	Pilote	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Communication Informatique	M. CHEVALIER Jean-Luc	Mme ARGOUT Evangéline	Mme RICHARD Sybille
		Mme POITOU Rolande	
Commission	Pilote	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Travaux Chemins Environnement Embellissement	M BOUSSIN Serge	M CHEVALIER Jean-Luc	
		M NAUDIN Pascal	
		Mme Lydie BOUSSIN	
		M VALENTI Bruno	
Commission	Pilote	Membres du C. M.	Membres HORS C. M.
Communale des loisirs Fêtes Jeunesse, Sport, Culture	??????	M CHEVALIER Jean-Luc	Mme RICHARD Sybille
		M NAUDIN Pascal	
		Mme Lydie BOUSSIN	

M Chevalier rappelle que son souhait reste de voir se créer un comité de fêtes.

Il propose de faire une réunion publique à une date qu'il faudra décider.

Il souhaite qu'en matière de communication soit réfléchi la réalisation d'un moyen «papier» comme l'était la «Gazette» lancée lors du précédent mandat. La solution de passer par un imprimeur pour un bilan annuel sera à étudier. Il demande de l'aide pour ce travail ainsi que pour la gestion des médias site internet, Panneau Pocket et la page Facebook du village.

#### Prévisions de 2 réunions de commissions :

- Jeudi 7 mai à 18h00 : réunion de la commission «**TRAVAUX**».

- Samedi 9 mai à 10h00 : réunion de la commission «**COMMUNICATION**».

Commission	Membres Titulaires	Membres Suppléants
C.C.L. Electorale	Commission de Contrôle des Listes Électorales  <b>À désigner avant le 22 mai</b>	<u>La commission comprend 3 membres :</u>  1. Un conseiller municipal - Pris dans l'ordre du tableau 1. <b>Hors maire et adjoints</b> Mme BOLLE Joëlle  2. Un délégué de l'administration Désigné par le préfet, Mme MARIE Audrey  3. Un délégué du tribunal judiciaire Désigné par le président du tribunal, M LECLERCQ Arnaud

Le conseil municipal valide à l'unanimité les propositions pour ces commissions.

Les membres hors conseil seront ajoutés au fur et à mesure et annoncés lors du prochain conseil.

	Membres Titulaires	Membres Suppléants
C.C.I.D.	<b>Président : le Maire</b>	Membres : 6 ou 8 commissaires contribuables
	Commission Communale des Impôts Directs (CCID), <b>À désigner avant le 20 mai</b>	<u>Désignation : 24 personnes proposées par la commune,</u> choisis par les impôts directeur départemental des finances publiques (DDFIP) qui choisit les membres titulaires et suppléants

La liste sera complétée ultérieurement et délibérée lors du prochain conseil avant le 20 mai.

#### 06 Vote du compte de gestion 2025

**Vote du compte de gestion du budget communal 2025.**

**Le compte de gestion établi par le Service de Gestion Comptable de Montargis fait état de :**

- 150.473,59 € d'excédent en section de fonctionnement reporté au compte 002.
- 2984,76 € d'excédent en section d'investissement reporté au compte 001.
- Il ne subsiste pas de Reste à Réaliser pour l'exercice 2026.

**Vote : 11 Pour 0 Contre 0 Abstention**

#### 07 Vote du compte administratif 2025

**Approbation du compte administratif du budget communal 2025 :**

M. le Maire sort de la salle et laisse la présidence du conseil à Mme Rolande Poitou.

Compte administratif présenté par Mme Poitou :

Le compte administratif dégage un excédent global de fonctionnement de 150.473,59 € et un excédent en section d'investissement de 2984,76 €.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, il est proposé que ces montants soient répartis comme suit au budget 2026 :

- en section de fonctionnement, au compte 002 « **Résultat de fonctionnement reporté** » pour 150.473,59 €
- en section d'investissement, au compte 001 pour 2984,76 € afin de couvrir le besoin de financement 2026.

**Vote : 10 Pour 0 Contre 1 Abstention M Chevalier**

**Le compte administratif communal est adopté à l'unanimité des votants, soit 10 votes pour.**

M. le Maire réintègre la salle du conseil municipal et prend connaissance du résultat du vote.

Il remercie de la confiance accordée par les membres du conseil et reprend l'ordre du jour.

Il informe le conseil qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2027 la M57 cédera la place au **Compte Financier Unique, (CFU)**.

## **08 Vote des taux applicables en 2026**

Monsieur le Maire présente l'état **1259** comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a été de nouveau voté depuis 2023.

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir les taux des taxes comme suit.

Taux Foncier Bâti actuel : 29,81 %.

Proposition 2026 : 29,81 %

Taux Foncier Non Bâti actuel : 38,00 % .

Proposition 2026 : 38,00 %

Taxe d'habitation des résidences secondaires : 8,78%

Proposition 2026 : 8,78 %

M le Maire précise que malgré tout, les impôts augmenteront légèrement à cause des bases d'imposition qui sont revues à la hausse par l'état. M de PONTAC évoque de baisser le pourcentage de la commune pour garder le même niveau d'imposition. Ceci est compliqué car cela fera baisser les recettes de la commune.

Cette année la seule baisse de la base concernera la taxe d'habitation.

Il est évoqué d'arrondir peut-être l'an prochain à 9% la taxe d'habitation.

Il conclue en rappelant que durant le mandat du précédent conseil municipal les taux sont restés identiques avec même une baisse du foncier non bâti en 2021.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par **11 Voix** pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 identique à ceux de 2025, comme suit :

- Taxe d'habitation : **8,78 %** Produits attendus brut 2026 : **6980,00 €**.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **29,81 %** Produits attendus 2026 : **83.587,00 €**

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **38,00 %** Produits attendus 2026 : **14.896 €**

**Soit un total de 105.463,00 € auquel il faut retrancher 40.678 €, soit 64.785 €.**

M Chevalier annonce avoir mis **64.000 €** sur la ligne **73111** du fonctionnement recette.

Charge Monsieur le Maire,

- de notifier cette décision aux services préfectoraux

- de transmettre l'état **1259** complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

## **09 Vote du budget primitif 2026**

M le Maire avant de présenter sa proposition de budget primitif indique que les comptes sont à l'équilibre avec toujours l'absence d'emprunt à ce jour.

**Il fait un rappel des dépenses et subventions de 2025 :**

- Les dépenses pour travaux et investissements ont représenté la somme de **81.570,76 €**.

- Subventions obtenues : **21.622 €** perçus et **8.221,00 €** à venir soit au total **29.843,00€**.

- Reste à charge commune : **51.727,76 €**.

Ceci, sous réserves d'obtentions d'autres subventions encore attendues, comme les CEE.

**Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026**

Celui-ci résulte des orientations budgétaires présentées lors des réunions du 06 décembre 2024 et des 08 et 13 janvier 2025 avec le précédent conseil municipal.

Compte tenu de la diminution de l'aide **FAPO** (aide du département pour les communes à FAible POpulation, **-de 650 habitants**).

**Pour rappel 8000 € en 2024 puis 6400 € en 2025, elle sera abaissée à 5440 € en 2026.**

M Chevalier propose un budget mesuré cette année côté dépenses, notamment d'investissement, avec un engagement des dépenses uniquement après certitudes d'obtentions des subventions.

Pour 2027, il annonce qu'il fera appel à la commission finances pour préparer le prochain budget primitif.

**Proposition du budget primitif 2026.**

Affectation des **150.473,59 €** de fonctionnement reporté 2025 au compte **002**.

Affectation des **2.984,76 €** de solde d'investissement reporté 2025 au compte **001**.

Il détaille les postes clefs des sections des dépenses de fonctionnement et d'investissement 2026.

**Il propose :**

- Le virement à la section de dépenses de fonctionnement de **48.914,00 €** au compte **023**.

- Le virement à la section de recettes d'investissement de **48.914,00 €** au compte **021**.

**Le budget primitif 2026 s'établit comme suit :**

Recettes de fonctionnement : **298.000 €.**

Dépenses de fonctionnement : **298.000 €.**

Recettes d'investissement : **65.000 €.**

Dépenses d'investissement : **65.000 €.**

**Vote : 10 Pour      0 Contre      1 Abstention (M. CHEVALIER).**

**Le budget primitif 2026 est adopté à la majorité.**

**10 Questions diverses**

M LECLERCQ expose une problématique par rapport à 4 chats errants rue de la Buissonnière.

Il demande si la commune pourrait participer à leur stérilisation pour aider les riverains qui se sont déjà activés sur ce sujet.

Il faudra regarder sur quelle ligne budgétaire ceci pourra se faire et à quelle hauteur.

**Clôture de la séance à 20h24**

La secrétaire de séance,



**Mme BOLLE JOËLLE**

Le Maire,



**M Jean-Luc CHEVALIER**